

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 08 au dimanche 14 octobre 2018



POLICE
RIVIERA

366 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

90 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

56 jours services
Cours de cadres ou cours de répétitions



SDIS
RIVIERA

17 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



Corseaux



09.10.2018 – 1400 : conduite sous retrait de permis

Lors d'un contrôle de la circulation sur la rue de Châtel-Saint-Denis, les policiers interpellent un automobiliste qui n'est pas en mesure de présenter son permis de conduire. Lors des vérifications, il ressort qu'il se trouve sous retrait de permis. Il est donc dénoncé pour infraction à la Loi sur la circulation routière.



Corsier-sur-Vevey



12.10.2018 - 1215 : sauvetage avec l'échelle automobile

Une équipe d'Ambulance Riviera prend en charge une personne victime d'une chute à son domicile, qui nécessite une évacuation à plat. Trois pompiers interviennent avec une échelle automobile, afin d'effectuer le sauvetage.



14.10.2018 – 0010 : trouble de la tranquillité

L'intervention des policiers est requise à proximité du parc Chaplin pour des nuisances sonores occasionnées par plusieurs jeunes écoutant de la musique au moyen d'un appareil portable diffuseur de son. Le propriétaire du dispositif est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les policiers font cesser les nuisances avant de quitter les lieux.



La Tour-de-Peilz



10.10.2018 : cours de cadres, Domaine Aide à la conduite – Faraz

Ce cours de cadres avait pour but de finaliser la préparation et la mise en place du cours de répétition prévu les deux jours suivants, notamment de fixer les matières et régler la marche du service dans son ensemble pour le bon déroulement du cours. Ce fut l'occasion d'entraîner les cadres dans leurs fonctions respectives et d'approfondir leur niveau de connaissances. Un inventaire de l'équipement du service pour l'intervention d'urgence a été réalisé et complété.



09.10.2018 - 2230 : deux suspects pour deux feux

Deux décorations prennent feu dans des rues du centre-ville, à la Place des Anciens Fossés et la rue du Léman. Des équipes de Police Riviera débutent les opérations d'extinction et cinq pompiers les terminent. Deux suspects sont appréhendés.



11-12.10.2018 : cours de répétition, Domaine Aide à la conduite – Faraz

Revue des différentes matières (cartographie/langage radio/communication) et entraînement des capacités à utiliser les moyens et outils à disposition du domaine de l'aide à la conduite (technologie de l'information). Montage et équipement, conduite et tenue d'un poste de commandement d'engagement (PCE).



13.10.2018 – 2012 : mineurs sous l'emprise et en possession de stupéfiants

Police Riviera est sollicitée suite à des nuisances causées par des jeunes attablés au parc de la Cure. Etant en possession de produits stupéfiants, d'alcool fort et d'une somme d'argent conséquente, les intéressés, dont deux qui consomment un joint, sont dénoncés à l'autorité compétente et leurs parents sont renseignés. De plus, les lieux ayant été souillés, ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

14.10.2018 – 0050 : troubles de la tranquillité

Police Riviera est requise pour des nuisances sonores en provenance d'un appartement sis à la rue du Bourg-Dessous, dans lequel se tient une fête d'anniversaire. Prié de cesser les festivités, le locataire est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



Montreux



08.10.2018 : travaux Etat-major, Salle SDIS

0700 -1700 : instruction du Commandant de la Protection civile vaudoise.

1800 -1930 : rapport de l'Etat-major, travaux de planification Fête des Vignerons 2019.



12.10.2018 – 0000 : cycliste ivre

Lors d'une patrouille motorisée sur l'avenue de la Riviera, les policiers interceptent un cycliste ivre circulant dangereusement en sens inverse. Refusant de coopérer, l'intéressé est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.



Chamby, 12.10.2018 – 1610 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Alors qu'un automobiliste tente de faire repartir son véhicule immobilisé par la déclivité de la chaussée sur le sentier de Chaulin, le moteur de sa voiture est perforé par une planche en bois qu'il a placée sous ses pneus avant. S'ensuit une fuite d'hydrocarbure sur la chaussée, rapidement résorbée par les pompiers. Un rapport d'accident est établi par Police.



Clarens, 12.10.2018 – 1735 : accident de vélo avec blessée

Une cycliste chute alors qu'elle circule sur la rue des Vaudrès en direction de Vevey. Légèrement blessée, elle est prise en charge par les ambulanciers, puis acheminée à l'hôpital. Un rapport d'accident est établi par Police.



13.10.2018 – 2240 : dommage à la propriété

Police Riviera est requise pour un dommage à la propriété signalé à l'avenue des Alpes. Sur place, les agents constatent qu'une porte d'entrée d'immeuble vitrée est brisée. Non loin, ils interpellent un jeune homme qui présente une blessure ouverte à une jambe. Il est pris en charge par les ambulanciers et conduit à l'hôpital. La gérance du bâtiment se réserve le droit de déposer plainte.



Chailly, 13.10.2018 : exercice FIR/GRID, Atelier

L'ensemble de l'équipement & matériel du Groupe de Recherche et d'Intervention en terrain Difficile (GRID) a été contrôlé. Le matériel passé de garantie a été retiré de l'inventaire.



St-Légier – La Chiésaz



14.10.2018 - 0200 : véhicule suspect

En cours de patrouille motorisée dans la zone industrielle de la Veyre, les policiers interpellent deux suspects dans une voiture. Lors des contrôles, l'un s'avère être recherché par un autre canton et divers outils ainsi que du matériel pouvant servir à des cambriolages sont découverts dans l'habitacle. Les intéressés sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure.



Vevey



13.10.2018 – 0230 : rixe

Police Riviera est requise sur l'avenue Paul-Cérésolle pour une bagarre impliquant deux hommes et une femme. L'un, particulièrement agressif et armé d'un bâton, est maîtrisé et menotté, puis conduit au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente. Tout au long de l'intervention, l'individu n'a pas cessé d'insulter les policiers, qui se réservent le droit de déposer plainte.